



# POINTS D'ACTION

[www.biodiversitymanifesto.com](http://www.biodiversitymanifesto.com)





FACE

# BIODIVERSITY MANIFESTO

La chasse est une manière très populaire de profiter de la nature. En effet, cette activité est pratiquée par sept millions de personnes en Europe. La chasse est l'une des plus anciennes formes d'utilisation des ressources naturelles renouvelables. Elle fournit des bénéfices sociaux, culturels, économiques et environnementaux substantiels dans diverses régions d'Europe.

Le Manifeste pour la Biodiversité reflète l'engagement des chasseurs européens envers la conservation de la biodiversité grâce à 38 points d'action divisés en huit sections spécifiques. L'objectif est double :

- Démontrer le rôle des activités cynégétiques et leur contribution à la conservation de la biodiversité aux décideurs politiques et au public.
- Promouvoir un effort coordonné et renforcé des chasseurs, conformément aux priorités internationales en matière de conservation.



# 1. HABITATS

## LA FACE ET SES MEMBRES VONT :

- 1.1** Développer et promouvoir des stratégies pour soutenir les mesures d'écologisation et de développement rural nécessaires dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC).
- 1.2** Continuer à travailler en collaboration avec les agriculteurs, les propriétaires fonciers et les organisations de conservation de la nature en vue de préserver et restaurer la biodiversité des terres agricoles par le biais d'actions locales.
- 1.3** Collaborer avec les agriculteurs, les forestiers et les organisations de conservation de la nature en vue de développer des politiques et des stratégies pertinentes pour une gestion durable des forêts.
- 1.4** Poursuivre leurs efforts au niveau local en vue de créer, préserver et restaurer les zones humides et leur biodiversité.
- 1.5** Renforcer la participation des chasseurs aux programmes de recherche dédiés à la conservation des habitats.
- 1.6** Compiler et communiquer des exemples de bonnes pratiques de conservation des habitats par les chasseurs.



## 2. ESPÈCES

### LA FACE ET SES MEMBRES VONT :

- 2.1** Accroître l'engagement des chasseurs dans les programmes de surveillance des espèces.
- 2.2** Renforcer la participation des chasseurs aux programmes de recherche dédiés à la conservation des espèces.
- 2.3** Continuer à mettre en œuvre des actions et développer des stratégies pour lutter contre l'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des espèces.
- 2.4** Encourager les chasseurs à mettre en œuvre les mesures de conservation appropriées qui profitent aux espèces, notamment le développement et l'exécution de plans de gestion et de plans d'action.
- 2.5** Exposer aux chasseurs les meilleures pratiques en termes de programmes d'identification des espèces, de prélèvements durables, de restauration et de conservation.
- 2.6** Contribuer à la mise en œuvre des politiques relatives aux espèces exotiques envahissantes (EEE), notamment du point de vue de la prévention, de l'éradication et de la gestion de ces espèces.

A photograph of a wolf standing in a grassy field. The wolf has a mix of grey, brown, and white fur, with a white patch on its muzzle. It is looking directly at the camera. The background is a soft-focus green field.

## 2. ESPÈCES

### LA FACE ET SES MEMBRES VONT :

- 2.7** Contribuer à la conservation et à la gestion des grands carnivores.
- 2.8** Contribuer à l'élaboration de documents d'orientation pour des dossiers comme celui de la chasse en cas de conditions environnementales ou climatiques extrêmes (ex : grand froid, sécheresse, feu de forêt, déversement accidentel d'hydrocarbures ou épizootie).
- 2.9** Contribuer à la conservation des espèces menacées.
- 2.10** Collaborer pour la conservation et l'utilisation durable des oiseaux migrateurs, ainsi que pour la conservation des habitats le long des voies de migration, notamment dans le cadre de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA).
- 2.11** Promouvoir le contrôle des espèces opportunistes répandues et des prédateurs généralistes en faveur de la biodiversité.



## 3. ZONES PROTÉGÉES

### LA FACE ET SES MEMBRES VONT :

- 3.1** S'impliquer dans la facilitation du dialogue et la résolution de conflits entre les divers acteurs au sein des zones protégées.
- 3.2** Continuer à promouvoir l'engagement des chasseurs dans la gestion des zones protégées en collaboration avec les autorités compétentes pertinentes et d'autres acteurs, notamment en ce qui concerne le réseau Natura 2000.
- 3.3** En rapport avec les points susmentionnés, compiler des exemples de bonnes pratiques et les diffuser auprès de la communauté cynégétique et du grand public.
- 3.4** Continuer à promouvoir la mise en œuvre des Lignes directrices de l'UICN pour les zones protégées.



## 4. UTILISATION DURABLE

### LA FACE ET SES MEMBRES VONT :

- 4.1** Veiller à améliorer la compréhension générale des principes de l'utilisation durable et de leur mise en œuvre.
- 4.2** Soutenir les initiatives en faveur d'une chasse durable.
- 4.3** Encourager la collecte de données de tableaux de chasse et de statistiques de populations afin d'évaluer la durabilité des pratiques cynégétiques.
- 4.4** Promouvoir l'utilisation et l'amélioration des systèmes d'enregistrement des statistiques des tableaux de chasse à l'échelle nationale.
- 4.5** Promouvoir et développer des stratégies visant à garantir que le tourisme cynégétique respecte les principes de l'utilisation durable.
- 4.6** Chercher des moyens d'engager et d'organiser les chasseurs locaux et leurs connaissances et expériences, en vue d'une bonne gestion et de bonnes pratiques pour la mise en œuvre des politiques de l'UE en faveur de la nature et de la biodiversité.
- 4.7** Sensibiliser le public à la valeur du gibier comme ressource en tant que telle.



## 5. INFRASTRUCTURE VERTE

### LA FACE ET SES MEMBRES VONT :

- 5.1** Promouvoir la création, le maintien et l'amélioration de caractéristiques écologiques qui contribuent au concept d'infrastructure verte.
- 5.2** Démontrer et expliquer activement les mesures de gestion qui ont fait leurs preuves dans les territoires de chasse soutenant le concept d'infrastructure verte.
- 5.3** Contribuer activement au développement de politiques pour une infrastructure verte au sein de l'UE.



## 6. SERVICES ECOSYSTEMIQUES

### LA FACE ET SES MEMBRES VONT :

- 6.1** Veiller à améliorer les informations relatives aux écosystèmes et aux services que ceux-ci fournissent grâce à une participation aux activités de recherche et de suivi qui valorisent la biodiversité.
- 6.2** Veiller à améliorer la compréhension de l'importance des écosystèmes sains et résistants et des services qu'ils fournissent, en s'impliquant dans des programmes de sensibilisation et des activités éducatives destinées aux chasseurs et au grand public.
- 6.3** Prôner que les travaux de conservation entrepris par les chasseurs locaux contribuent à la préservation et à l'amélioration des écosystèmes fonctionnels.
- 6.4** Contribuer activement aux objectifs politiques de l'UE dans le domaine des services écosystémiques.



## 7. INVESTIR DANS LA NATURE

### LA FACE ET SES MEMBRES VONT :

- 7.1** Faire davantage comprendre comment les chasseurs investissent dans la conservation de la nature afin que les politiques et les mécanismes de financement soient mieux ciblés.
- 7.2** Encourager le développement d'outils économiques et de politiques pour soutenir les actions de conservation entreprises par les chasseurs, car ces actions représentent des solutions durables pour la conservation de la biodiversité.
- 7.3** Encourager les actions en lien avec la chasse qui peuvent être menées dans le cadre de programmes de développement rural (par exemple la PAC) qui génèrent de l'emploi et des activités économiques, tout en soutenant la nature.



## 8. CHASSEURS AU BÉNÉFICE DE LA NATURE

Nous instaurerons un système de rapports et de révision à échéances régulières du Manifeste pour la Biodiversité de la FACE afin de prouver que la contribution des chasseurs à la conservation de la biodiversité est conforme aux priorités politiques.



[www.biodiversitymanifesto.com](http://www.biodiversitymanifesto.com)



Fédération des associations de chasse et conservation de la faune sauvage de l'UE

Rue Belliard 205, 1040 - Brussels

T: +32 2732 69 00

[www.face.eu](http://www.face.eu)